



Dossier de presse

Tsunami 4 ans après

La Croix-Rouge
française
dresse le bilan

Contacts Croix-Rouge française

Jean-François Riffaud : 06 11 71 03 20

Emmanuelle Soublin : 01 44 43 12 07

COMMUNI QUÉ DE PRESSE

Paris, 18 décembre 2008

4 ANS APRÈS LE TSUNAMI DU 26 DÉCEMBRE 2004

Après quatre ans d'engagement et 156 projets menés dans 7 pays qui ont contribué à aider 1 million de personnes à retrouver une vie digne, la Croix-Rouge française, première bénéficiaire de la générosité des Français pour le tsunami, annonce la fin de sa mission dans les pays touchés par la catastrophe.

Depuis 4 ans, la Croix-Rouge française s'emploie à aider les personnes victimes de la tragédie du 26 décembre 2004 à reconstruire leur vie (en Indonésie, au Sri Lanka, en Inde, en Thaïlande, aux Maldives, au Myanmar et en Tanzanie). Cette action arrive à son terme. L'approche du 4^e anniversaire du tsunami constitue une dernière occasion de prendre la parole sur une catastrophe et une mobilisation sans précédents. La Croix-Rouge française dresse le bilan de 4 années d'actions ininterrompues, rend des comptes sur l'utilisation des dons et tire les enseignements d'une situation qui a fait bouger les repères de l'action humanitaire internationale.

Les 156 projets engagés pendant ces quatre années sont pour la plupart achevés ou arriveront à leur terme d'ici juin 2009. Ces quatre ans d'effort humanitaire qui ont mobilisé des centaines de volontaires, grâce aux 112,5 millions d'euros collectés, ont permis d'apporter une aide à plus d'un million de personnes, leur permettant ainsi de retrouver des conditions de vie décentes et dignes dans une logique d'action à effets durables.

Après les opérations d'urgence et de post-urgence, les équipes de la Croix-Rouge française ont mené à bien :

- dans le domaine de l'**habitat**, la construction de plus de 4 300 maisons offrant la capacité de reloger près de 25 000 personnes ;
- dans le domaine de l'**éducation**, la construction de 56 écoles permettant ainsi la re-scolarisation de centaines d'enfants ;
- dans le domaine de la **santé**, la réhabilitation ou la reconstruction de 70 structures de santé ;
- dans le domaine de la **prévention et de préparation aux catastrophes**, la mise en place de projets et de programmes innovants ;
- la Croix-Rouge française a également contribué à **relancer économiquement plus de 50 000 personnes** par le commerce, l'artisanat ou la pêche et approvisionner en eau plus de 200 000 personnes.

Une fois tous les programmes achevés, la Croix-Rouge française aura dépensé plus de 110 millions d'euros (ce qui représente plus de 98 % des dons collectés par l'association) et ainsi contribué de façon importante à la couverture des besoins.

Les fonds placés pendant le temps nécessaire au déploiement des projets ont généré des intérêts à hauteur de 8,3 millions d'euros. Compte tenu du niveau de couverture des besoins dans la zone touchée par le tsunami, cette somme sera utilisée pour mener des actions d'urgence et de long cours insuffisamment financées : aide aux victimes des cyclones en Haïti, activités de préparation de la réponse aux catastrophes dans la région des Caraïbes, programmes de santé, d'eau et d'assainissement en Afrique, fonds d'urgence d'1 million d'euros pour les crises non financées.

Au nom des familles frappées par la catastrophe mais qui ont retrouvé des conditions de vie décentes et au regard de la tâche accomplie en 4 ans grâce à la confiance des particuliers, entreprises, collectivités publiques et des médias, la Croix-Rouge française exprime ses plus sincères remerciements.

AVANT - PROPOS

- Le moment est venu pour la Croix-Rouge française d'annoncer la fin de ses missions dans les pays frappés par la catastrophe et de rendre compte, à l'approche du 4^e anniversaire du tsunami du 26 décembre 2004, et ce pour la dernière fois, des résultats d'une action qui, à bien des égards, n'a pas de précédent.
- Le tsunami du 26 décembre 2004 est aujourd'hui entré dans l'histoire. Tout d'abord, dans celle des catastrophes naturelles qui, trop régulièrement, frappent aux quatre coins du monde et détruisent des villages, des moyens de communication, des vies. Par son caractère dévastateur pour tous les pays du pourtour de l'Océan Indien (de l'Indonésie aux Maldives en passant par la Thaïlande, l'Inde et le Sri Lanka) et le nombre de morts qu'il a provoqué (plus de 220 000), le tsunami de 2004 est une des catastrophes les plus importantes des dernières décennies.
- Par ailleurs, avec plus de 13,5 milliards de dollars (*Tsunami Évaluation Coalition, Synthesis Report, juillet 2006*) collectés au niveau mondial, le tsunami a marqué l'histoire de la générosité par le mouvement planétaire qu'il a suscité dans un contexte d'émotion mondialisée.
- Il a également, sur son passage, fait déferler les images et les reportages des médias qui ont tenu une place inédite entre le public et les associations par le biais d'un relais sans faille des appels à dons.
- Enfin, il a interrogé les acteurs humanitaires sur leurs pratiques et le sens de leur engagement. En effet, dans ces conditions, la possibilité s'est ouverte pour certains opérateurs comme la Croix-Rouge française, d'engager un programme complet de réponse à l'urgence, mais aussi de réhabilitation et de reconstruction/relance de l'activité s'inscrivant pleinement dans la logique d'action humanitaire durable, dans six pays d'Asie (Inde, Indonésie, Maldives, Sri Lanka, Thaïlande et Myanmar) ainsi que sur les côtes africaines orientales.
- Particulièrement engagée parce qu'elle fut le premier bénéficiaire de la générosité des Français, la Croix-Rouge française, comme de nombreuses organisations humanitaires, a été l'objet, au cours des jours, des semaines et des mois qui ont suivi la catastrophe, de multiples questions, voire de polémique, de la part des donateurs, des médias, de tous ceux qui ont participé à la mobilisation nationale.
- A travers le discours médiatique et plus largement l'opinion publique, la Croix-Rouge française et les acteurs humanitaires en général, ont dû faire face très rapidement et jusqu'à ce quatrième anniversaire à deux exigences : l'exigence de résultat (preuve de la bonne utilisation des dons) et l'exigence de transparence (qualité de l'échange d'informations pour rendre compte de l'action).
- A ces deux exigences, la Croix-Rouge en a ajouté une troisième : celle de l'explication pour démontrer que le temps de l'humanitaire ne saurait se confondre avec celui de l'émotion, de l'imédiateté et de la seule urgence.
- Fidèle à ces principes, la Croix-Rouge française dresse aujourd'hui le bilan et rend compte de ses actions, explique ses choix d'engagement humanitaire et tire des éléments d'enseignement de cette catastrophe à tous égards sans précédent.



Bi l an d' un engagement sur 4 ans et appréciati on de l a couverture des besoi ns pays par pays

Quel engagement, pour quel l e acti on humani tai re ? Quel ques repères

- La Croix-Rouge française, avec l'ensemble de la Fédération de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, considère que l'opération engagée pour venir en aide aux victimes du tsunami illustre parfaitement sa vision de l'action humanitaire qui, si elle s'engage dans l'urgence, ne s'y limite pas dès lors qu'elle a pour objectif d'aider des personnes à reconstituer une vie digne. La Croix-Rouge s'inscrit dans une dynamique humanitaire aux effets durables.
- Souvent complexe, ce processus est animé par de nombreux opérateurs humanitaires (Croix-Rouge, OXFAM, UNICEF...) en concertation étroite avec les populations concernées mais aussi avec les pouvoirs publics qui ont la responsabilité du pilotage de la reconstruction et du redémarrage économique.
- A la différence des États qui prennent en charge les collectivités et les systèmes, la Croix-Rouge française, par son action humanitaire, se focalise sur la personne, sur l'humain.
- L'action humanitaire a pour mission d'améliorer les conditions de vie des personnes sinistrées, de rendre à des hommes des vies d'homme. En Asie, cette mission imposait de redonner aux familles rescapées les moyens de retrouver autonomie et mieux-être.
- L'aide aux victimes de la tragédie était donc indissociable de la reconstruction de conditions de vie dignes.
- La phase de reconstruction a ainsi reposé sur un accompagnement personnalisé de chaque bénéficiaire, dans la durée, afin de l'associer au projet et d'éviter la reconstruction d'habitats ou de structures inadaptés.
- Grâce au montant exceptionnel des dons collectés, la Croix-Rouge française a été pour la première fois en mesure de programmer et de conduire à travers la phase de reconstruction une mobilisation humanitaire globale rendant possible le renforcement des capacités locales et permettant aux familles de vivre comme avant, voire mieux qu'avant.



Au-delà de la phase d'urgence, cette démarche a intégré plusieurs volets complémentaires :

L'habitat, objectif prioritaire pour permettre à des dizaines de milliers de familles de retrouver un toit dans des conditions sécurisées.

L'accès à la santé, à travers la reconstruction ou la réhabilitation de centres de santé, des programmes d'hygiène, la formation de personnels locaux ou encore l'accompagnement psychosocial des personnes les plus durement éprouvées.

L'accès à l'éducation, au moyen de la reconstruction d'écoles et de centres de formation.

La relance économique, via des projets ou microprojets pour des communautés identifiées (pêcheurs, artisans, commerçants...).

La prévention et la préparation des catastrophes, afin de renforcer les capacités des populations locales, en liaison avec des dispositifs publics et réglementaires adaptés, dans des zones exposées aux risques de désastre.

Quel regard porter sur la couverture des besoins ?

Lorsque le tsunami s'est produit, les pays touchés ne disposaient pas des structures ou institutions capables d'évaluer précisément l'ampleur des besoins à couvrir ni de coordonner efficacement les actions à mener. Leur mise en place a pris du temps, et ce sont dans un premier temps les organisations humanitaires qui ont mené les actions d'évaluation.

Ces institutions ont été mises en place plusieurs mois après la catastrophe (le BRR indonésien [Agence pour la reconstruction et la réhabilitation d'Aceh et de Nias], RADA au Sri Lanka [Agence de reconstruction et de développement, HIRU aux Maldives (Unité de redéveloppement des infrastructures et de l'habitat]). Elles ont pu développer progressivement des outils d'évaluation et de suivi afin de mesurer notamment le taux de couverture des besoins des populations.

Quatre ans après le tsunami, l'ensemble de ces institutions indique dans leurs rapports que les besoins de leur pays sont couverts dans la plus grande majorité des cas.

Le bilan dressé ici concerne les projets attribués et menés par la Croix-Rouge française. Les éléments de bilan concernant la couverture des pays sont issus des analyses des institutions nationales.

Quel engagement, pour quels résultats ? Chiffres-clés

- L'élan de générosité mondial suscité au lendemain du 26 décembre ne s'est pas démenti en France.
- Après quelques semaines d'appels à dons, les Français ont fait confiance de manière massive à la Croix-Rouge française en lui confiant 112,5 millions d'euros. Grâce à cette collecte sans précédent et la mobilisation de plus de 250 personnes expatriées et 1 500 collaborateurs locaux dévolus à cette mission, la Croix-Rouge française a pu mener en 4 ans 156 projets dans 7 pays (*cf. tableau page suivante*).



BI LAN DES ACTI ONS

4 ans après l e tsunami - 156 programmes menés

ACTIONS	INDONÉSIE	INDE	THAÏLANDE	SRI LANKA	MALDIVES	OcéAN INDIEN	MYANMAR	TANZANIE	TOTAL
Reconstruction Réhabilitation MAISONS	683	1 543	18 29 équipées	1 809 dont 1 779 terminées	251 dont 141 terminées				4 304 maisons dont 4 164 terminées
ÉDUCATION AIDE A L'ENFANCE	11 écoles	4 structures d'accueil pour enfants et centres de formation	1 école, 1 village d'enfants, parrainage de 91 enfants durant leur scolarité (Krabi et Phuket)	1 orphelinat, 35 écoles	3 écoles (2 maternelles 1 primaire) 2 maternelles début 2009 et 1 primaire au 2 ^e trimestre 2009			Information éducation et sensibilisation sur le risque naturel	56 structures d'accueil et programmes d'aide à l'enfance 3 en cours
SANTÉ Reconstruction/ Réhabilitation Equipement	29 structures de santé dont 28 terminées		4 ambulances pour hôpitaux	40 réhabilitations de structures dont 2 centres de santé, 1 centre pour personnes âgées, 1 hôpital	1 hôpital régional, extension et équipement fin- alisés en 2009 Donation d'1 ambulance				69 structures de santé terminées et 1 en cours 9 programmes de soins dans les hôpitaux et dispen- saires, sensibilisa- tion à l'hygiène et santé primaire
EAU ET ASSAINISSE- MENT	20 programmes clôturés (nettoyage de puits, forages, canalisa- tions, raccorde- ments aux réseaux d'eau potable pour 800 maisons, sta- tions de traitement d'eau potable, etc.) ; promotion à l'hygiène ; gestion des déchets			19 programmes (production et dis- tribution d'eau, nettoyage de 2 300 puits, latrines, promotion à l'hygiène dans 9 camps, construc- tion de canaux de drainage)			1 projet de renforcement des accès à l'eau potable, dans le cadre d'un accord avec la Croix-Rouge du Myanmar (évaluation en cours)		40 programmes terminés/eau et assainissement
RELANCE ÉCONOMIQUE	7 programmes clôturés (4 marchés, 175 bassins piscicoles, 40 commerces, 25 carrelés de pêche, 55 bateaux, et micro-projets).	2 programmes dont 1 clôturé (Cap Solidarité)	11 programmes clôturés (75 bateaux de pêche, filets et atelier de réparation, formation à l'écotourisme, formation de plongeurs, distribution de matériel de pêche, formation professionnelle et distribution de l'équipement correspondant, restauration de l'écosystème, etc)	4 programmes terminés (soutien aux pêcheurs, formation aux métiers du bâtiment)	1 programme terminé de distribution de kits de reprise d'activités (pêche, commerce, activités artisanales)				25 programmes de relance économique terminés et 1 en cours
PRÉVENTION ET PRÉPARATION AUX CATAS- TROPES	1 projet Bakornas (via la Croix-Rouge indonésienne) de renforcement de la capacité nationale de réponse à l'urgence/fin en 2009		1 logiciel de gestion du don du sang avec la Croix-Rouge thaïlandaise			1 programme pluri-annuel mené par plus de 600 volontaires de la PIROI * basés à La Réunion, aux Seychelles, à Madagascar, aux Comores	3 projets de réduction des désastres (évaluation en cours)	1 Proposition de projet PPC en collaboration avec la Croix-Rouge tanzanienne pour la région de Mtwara (sud-est)	7 projets de prévention et préparation aux catastrophes
DIVERS	Développement organisationnel : construction du bâtiment du Croix-Rouge indonésienne	9 centres communautaires 3 projets de soutien psy et rétablissement des liens familiaux			Équipements culturels et sportifs conçus pour améliorer la coexistence des communautés		Reconstruction d'une digue sur l'île Kaing Thoug	Renforcement de la Croix-Rouge tanzanienne via mise en place d'une branche locale	
PROGRAMMES BÉNÉFICIAIRES	50 programmes 47 clôturés 3 en cours 320 800	21 programmes 14 clôturés, 7 en cours 41 300	29 programmes 26 clôturés 3 en cours 35 500	42 programmes 36 clôturés 6 en cours 418 700	14 programmes 7 clôturés 7 en cours 25 000	120 000	40 000		156 programmes (130 clôturés et 26 en cours) 1 001 300 per- sonnes aidées

* Plateforme d'intervention régionale pour l'océan Indien.



LE BILAN

SRI LANKA

Sri Lanka : plus de 400 000 personnes aidées dans un pays fortement touché par le tsunami avec 31 000 morts, 500 000 personnes déplacées et 12 000 maisons endommagées.

● Chiffres-clé

- 2 bases : Colombo et Ampara
- plus de 400 000 personnes aidées par nos programmes
- 42 projets : 36 clôturés et 6 encore en cours
- la délégation sera définitivement fermée à la fin décembre 2008
- 6 partenaires (ACF/IRD, AIDER, BIOFORCE, Enfants et développement, SLRT, Solidarités)

Les trois derniers expatriés présents sur place s'attachent à la finalisation des projets de construction, à notre désengagement et au transfert des projets à long terme dont nous confions la responsabilité à la Fédération.

● Bilan Croix-Rouge française par type d'actions

Urgence

Réhabilitation et mise en fonctionnement d'un centre de soins primaires, via une équipe d'urgence à Pottuvil.

Réhabilitation

2 centres de santé, 1 centre pour personnes âgées, 1 orphelinat, 1 hôpital et 35 maternelles et écoles. Environ 65 000 personnes concernées.

Reconstruction

1 809 maisons, dont 1 779 finalisées. Environ 7 318 personnes concernées.

Eau et assainissement

19 programmes dont production et distribution d'eau, nettoyage de 2 300 puits, construction de latrines et promotion à l'hygiène dans 9 camps de déplacés, construction de canaux de drainage. Environ 123 000 personnes aidées.

Relance économique

4 projets clôturés dont soutien aux pêcheurs, formation aux métiers du bâtiment. Environ 41 000 personnes concernées.



LE BILAN SRI LANKA

● Couverture des besoins du pays

Le Sri Lanka a été un des pays les plus touchés par le tsunami avec 31 000 morts, un demi-million de personnes déplacées et 120 000 maisons partiellement ou totalement endommagées.

En décembre 2007, le porte-parole du gouvernement sri-lankais, Anura Priyadharshana Yapa, a déclaré que « par rapport aux autres pays dévastés par le tsunami, le gouvernement du Sri Lanka a effectué un travail remarquable dans le domaine de l'urgence, de la réhabilitation et de la réinstallation des populations avec un taux de réussite global de 80 % » (OCHA-IRIN, Sri Lanka : Post-tsunami recovery a success for most but not all, 24 décembre 2007).

Les 20 % de besoins non couverts se situent essentiellement dans le nord du pays où la reprise du conflit fin 2005 entre les forces gouvernementales et les rebelles des Tigres tamouls a freiné voire empêché le processus de reconstruction post-tsunami. Le CICR est aujourd'hui la seule branche du Mouvement actif dans cette zone de conflit. Il est à craindre que tant que les affrontements perdurent, il demeure impossible de couvrir tous les besoins liés au tsunami. Néanmoins, les programmes identifiés par la Croix-Rouge française et dont elle avait la charge, seront terminés mi 2009.

HABITAT

Abris temporaires

Dès fin 2005, près de 56 000 abris temporaires avaient été construits pour accueillir les familles déplacées suite au tsunami, couvrant l'intégralité des besoins.

Maisons permanentes

Suite au tsunami, les besoins en termes de reconstruction avaient été estimés à 98 525 maisons. Ce nombre a été revu à la hausse en mai 2006 pour atteindre 120 000. Selon RADA, à fin 2007, 99 552 maisons ont été reconstruites ou sont en cours de reconstruction, soit plus de 100 % de l'objectif initial et 82 % de l'objectif révisé.

Ces chiffres sont calculés au niveau national. Il faut noter que la situation est très différente entre les zones affectées par le conflit et le reste du pays. Ainsi, dans le Nord-Est du Sri Lanka, le taux de couverture est nettement inférieur, les problèmes de sécurité et d'accès, comme les déplacements des populations, freinant le processus de reconstruction. Selon un rapport d'ActionAid de juin 2007 (ActionAid, Voices from the Field n° 3, juin 2007), moins de 12 % des maisons totalement détruites dans le Nord et 26 % dans l'Est avaient été reconstruites alors que ce chiffre atteignait 86 % dans le Sud. D'après RADA, en octobre 2007, le taux de reconstruction dans le Nord avait presque doublé mais restait de 39 %, un niveau très nettement inférieur au reste du pays.

Ces données ne prenant pas en compte les fonds engagés par différentes organisations mais non encore dépensés, on peut estimer qu'en mars 2008 les besoins sont globalement couverts, à l'exception des zones de conflit.



LE BILAN SRI LANKA

RELANCE ÉCONOMIQUE

L'unité « Livelihoods » de RADA déclarait en juin 2007 (OCHA-IRIN, Sri Lanka : Post-tsunami jobs increase, income decline, 28 juin 2007) avoir enregistré un taux de réussite de 90 % et annonçait qu'elle aurait bientôt terminé son travail. En effet, une étude menée conjointement par RADA et le Bureau international du travail (BIT) en mars 2007 (RADA/BIT, Needs Assessment Survey for Income Recovery, mars 2007) montrait que 90 % des foyers affectés par le tsunami avaient retrouvé leur principale source de revenu.

Ainsi, près de 75 % des terres agricoles sinistrées étaient à nouveau cultivées. Dans le secteur le plus sinistré, la pêche, 100 % des bateaux endommagés ont été réparés et 95 % des embarcations détruites ont été remplacées. La production serait revenue à environ 70 % de son niveau pré-tsunami. Il semblerait cependant que certains propriétaires de bateaux n'aient pas reçu d'aide, d'autres obtenant plus de bateaux qu'ils n'en avaient avant le tsunami.

Comme pour la reconstruction, ces taux de réussite globale cachent une grande disparité entre le Nord et le Sud, due au conflit entre les forces gouvernementales et les Tigres tamouls. Ainsi dans le district de Jaffna, seuls 38 % des foyers auraient retrouvé leur emploi pré-tsunami.

Par ailleurs, l'étude RADA/BIT montre que, si la plupart des foyers ont retrouvé des revenus, ceux-ci sont généralement inférieurs à ce qu'ils gagnaient avant la catastrophe. Ainsi 81 % des personnes consultées ont indiqué qu'elles gagnent maintenant moins qu'avant le tsunami. C'est notamment le cas des familles relogées à l'intérieur des terres qui n'ont pu reprendre leur activité de pêche traditionnelle et peinent à identifier de nouvelles sources de revenu.

SANTÉ ET ÉDUCATION

La construction d'infrastructures, qu'il s'agisse d'écoles ou de centres de santé, prend naturellement plus de temps que les habitations individuelles. Cependant, d'après RADA, le niveau d'engagement financier serait suffisant pour couvrir l'intégralité des besoins dans le secteur. Environ 50 % des bâtiments auraient déjà été reconstruits à mi-2007.



LE BILAN

INDONÉSIE

Indonésie : 95 % des maisons reconstruites en 4 ans malgré 800 km de côtes dévastées et 120 000 maisons détruites.

● Chiffres-clé

- 3 bases : Jakarta, Medan, Nias
- Plus de 320 000 personnes aidées
- 50 projets : 47 clôturés et 3 encore en cours
- La PMI (Palang Merah Indonesia), société nationale de la Croix-Rouge a coordonné l'ensemble des projets sur son territoire pendant plusieurs mois
- 5 partenaires (Architectes de l'urgence, Atlas, CARDI, HELP, LOKA)
- Base de Sigli fermée en juin 2008
- Le désengagement opérationnel est prévu fin 2008. Outre la finalisation des projets et l'organisation logistique et humaine du désengagement, la délégation est très largement investie dans la capitalisation de la connaissance acquise

● Bilan Croix-Rouge française par type d'actions

Réhabilitation : réhabilitation, reconstruction et rééquipement de 29 structures de santé dont 28 terminées. La taille de ces structures varie du dispensaire de village à l'annexe d'hôpital. Environ 140 000 personnes concernées par ces projets.

Éducation : 11 structures scolaires terminées, soit environ 4 000 élèves bénéficiaires.

Eau et assainissement : 20 projets clôturés : installation de stations de traitement d'eau potable, production et distribution d'eau, forages, points d'eau collectifs, raccordements de puits à des maisons, raccordements aux réseaux d'eau potable pour 800 maisons, en coopération avec la compagnie des eaux nationale (PDAM), gestion des déchets médicaux et non médicaux, prévention des risques sanitaires, promotion à l'hygiène de personnels médicaux. Sans oublier l'aide dans des camps de déplacés à Sigli et à Meulaboh : approvisionnement en eau, réfection des drainages, gestion déchets, restauration des structures d'assainissement.

Construction : 683 maisons construites. 3 596 personnes relogées.

Relance économique : les 7 projets de relance économiques sont clôturés : 4 marchés, 175 bassins piscicoles, 40 commerces, 25 carrelats jermat de pêche, 55 bateaux de pêche, 2 programmes pour 259 fabricantes de nattes tikar, et 2 autres pour 169 fabricantes de chips traditionnelles krupuks. Environ 2 800 personnes aidées.

Réduction des désastres : renforcement de la capacité nationale de réponse à l'urgence par le projet Bakornas via la Croix-Rouge indonésienne à Djakarta, en cours jusqu'à l'automne 2009.



LE BILAN INDONÉSIE

● Couverture des besoins du pays

Le tsunami a dévasté près de 800 km de côte en Indonésie, principalement dans la province d'Aceh et sur l'île de Nias, faisant près de 168 000 morts et détruisant plus de 120 000 maisons. Nias a également été sérieusement affectée par le tremblement de terre de mars 2005.

HABITAT

Au 31 juillet 2008, le BRR indique sur son site internet que 114 281 maisons ont été reconstruites, soit 95 % des besoins estimés en novembre 2006. Seules 1 471 familles vivaient encore dans des camps. Les travaux sont toujours en cours et le niveau d'engagement semble suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins.

RELANCE ÉCONOMIQUE

La réhabilitation des terres a fait l'objet de nombreux efforts. En mai 2007, un rapport du BRR et de l'UNORC (BRR-UNORC, Draft Analytical Input for the 2nd TRIP (Tsunami Recovery Indicator Package) Report, octobre 2007) estime que 78 766 ha ont bénéficié du nettoyage et de la réhabilitation des systèmes de drainage. A fin 2006, les volumes de production dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche étaient déjà revenus à des niveaux pré-tsunami, voire les avaient dépassés. Seul le sous-secteur des bassins d'élevage piscicole n'avait pas encore retrouvé son niveau de fonctionnement antérieur, restant inférieur de 12 %. L'élevage de bétail a quant à lui été très peu affecté par la catastrophe.

Au 31 juillet 2008, 117 193 petites et moyennes entreprises ont bénéficié d'une aide pour la reprise de leur activité contre un besoin estimé en 2006 à 100 000 structures, soit un niveau de couverture de 117 %.

Dans le domaine de la pêche, il est difficile d'estimer le nombre d'embarcations nécessaire car il n'existe pas de système d'enregistrement des bateaux. Les chiffres fournis par le BRR indiquent que 32 % de quelque 13 828 bateaux détruits ou endommagés auraient été réparés ou remplacés. Cependant, une étude de la FAO de novembre 2007 a recensé environ 13 000 bateaux utilisés dans la province.

SANTÉ ET ÉDUCATION

Au 31 juillet 2008, le BRR indique que 1 090 écoles sur les 2 006 nécessaires ont été réparées ou reconstruites à Aceh et Nias. D'autres sont en cours de construction, notamment par l'UNICEF qui s'est engagé à reconstruire 346 bâtiments scolaires.

Dans le domaine de la santé, plus de nouvelles structures ont été construites qu'il n'y en avait avant le tsunami : 324 constructions contre 127 unités détruites par le tsunami (UNDP-WHO-IFRC, Tsunami Recovery and Impact Assessment System (TRIAMS), 2nd report, mars 2007). Les besoins liés au tsunami sont donc largement couverts.



LE BILAN

MALDIVES

Maldives : la force de projets communautaires pour un tiers de la population frappée par la catastrophe.

● Chiffres-clé

- 2 bases : Malé et Gan (Laamu Atoll)
- 25 000 personnes aidées
- 14 projets : 7 en cours et 7 clôturés
- Appui de la FICR pour création d'une société nationale des Maldives suite au tsunami
- Fermeture de la délégation à mi-2009

● Bilan Croix-Rouge française par type d'actions

Construction :

- 251 maisons, dont 141 ont déjà été livrées. Les 110 dernières maisons seront livrées entre février et mars 2009.
- Reconstruction et/ou réhabilitation et équipement de l'hôpital régional de Gan en cours. Donation d'une ambulance.

Eau et assainissement : un projet en cours

Projets communautaires :

- mise en place d'activités socioculturelles (centre sportif notamment) conçues avec une approche participative pour améliorer la coexistence et les conditions de vie des différentes communautés à l'initiative des communautés elles-mêmes.
- 2 écoles maternelles et une école primaire seront finalisées au premier trimestre 2009.



LE BILAN MALDI VES

● Couverture des besoins du pays

Aux Maldives, environ 100 000 personnes, soit près d'un tiers de la population, ont été affectées par le tsunami. 12 000 personnes ont été déplacées, 5 600 maisons étant endommagées ou détruites par le raz-de-marée.

D'après les chiffres publiés par le gouvernement en février 2008 (Gouvernement des Maldives, Funding Update on Official Development Assistance, février 2008), il semblerait qu'il y ait encore des besoins à couvrir, représentant 42,5 M\$. Cependant des fonds accordés récemment par des pays du Golfe devraient permettre de combler cet écart de financement, permettant de couvrir l'ensemble des besoins post-tsunami. Par ailleurs, depuis début 2008, le gouvernement ne publie plus de rapport sur les projets liés au tsunami, donnant à penser que les besoins sont suffisamment couverts pour ne plus être une priorité.

HABITAT

Abris temporaires

Tous les besoins de ce secteur ont été couverts. Le mouvement Croix-Rouge a notamment construit 1 084 abris temporaires.

Maisons permanentes

Le tsunami aurait détruit environ 2 900 maisons et endommagé quelque 2 700 habitations supplémentaires. Le chiffre exact de maisons reconstruites à ce jour n'est pas connu, mais on peut noter que le PNUD a terminé ses programmes de réhabilitation et reconstruction de 2 900 maisons début 2008 et que la Croix-Rouge (FICR, Croix-Rouge britannique et Croix-Rouge française), chargée initialement de construire 2 100 nouvelles maisons, est en train de construire ou a déjà terminée 1 448 bâtiments, après révision des listes de bénéficiaires, beaucoup des personnes sélectionnées initialement n'étant pas des sinistrés. En prenant en compte les maisons réhabilitées ou reconstruites du PNUD et de la Croix-Rouge, le taux de couverture des besoins se situe au minimum à 78 %. Dans la réalité, il est probablement proche de 100 %.

RELANCE ÉCONOMIQUE

D'après les chiffres du gouvernement, repris dans le rapport TRIAMS (UNDP-WHO-IFRC, Tsunami Recovery and Impact Assessment System (TRIAMS), 2nd report, mars 2007), 542 bateaux de pêche sur 644 endommagés par le tsunami auraient été fournis à fin 2006, couvrant 82 % des besoins. Près de deux ans plus tard, ce taux de couverture est nettement plus élevé.

Par ailleurs, de nombreux programmes de relance économique ont été menés, dont notamment celui du PNUD qui a bénéficié à 94 îles des Maldives et celui de la Croix-Rouge qui a aidé 1 272 familles.

SANTÉ ET ÉDUCATION

Au 31 octobre 2007, le mouvement Croix-Rouge a terminé la reconstruction de 24 structures de santé, dont 23 sont en service. Les travaux de construction de 12 écoles sont également en cours ou terminés (IFRC, Federation-wide Tsunami Semi-annual Report, Maldives, décembre 2007).



LE BILAN

THAÏLANDE

Thaïlande : l'accent sur la relance économique et l'aide à l'enfance.

● Chiffres-clé

- 1 base à Bangkok
- près de 35 500 personnes aidées par nos programmes
- 29 projets : 26 clôturés et 3 en cours.
- 3 projets en cours

● Bilan Croix-Rouge française par type d'actions

Santé

4 ambulances pour hôpitaux, un lieu d'accueil pour familles, mise en place nationale d'un logiciel de gestion du don du sang (projet qui s'inscrit dans le programme de préparation et de prévention des catastrophes).

Aide à l'enfance

1 école reconstruite et équipée (inauguration en décembre 2007), 1 village d'enfants (orphelins ou défavorisés) ouvert en juin, parrainage de 91 enfants dans les provinces de Phuket et Krabi. 531 personnes concernées

Reconstruction

18 maisons bâties. Équipement de 29 maisons. Environ 365 personnes relogées.

Relance économique

11 projets terminés : 75 bateaux de pêche, fourniture de filets, atelier de réparation de bateaux en fibre de verre, formation à l'écotourisme, formation et distribution de matériel de pâtisserie pour les veuves de marins, formation de plongeurs. Environ 1 600 personnes aidées.



LE BILAN THAÏLANDE

● Couverture des besoins du pays

La Thaïlande est un pays riche dont seule une petite partie a été touchée par le tsunami. Très vite, la majeure partie des besoins des populations affectés a été couverte, et en août 2008, on peut considérer que le niveau de couverture est suffisant.

HABITAT

Abris temporaires

Aucun habitat temporaire n'a été construit en Thaïlande, la plupart des déplacés s'étant réfugiée dans des familles d'accueil. Le gouvernement a par ailleurs fourni des solutions d'hébergement temporaire dans des structures communautaires.

Maisons permanentes

En Thaïlande, le tsunami a détruit 3 302 maisons et en a endommagé 1 504 autres. Ces 4 806 maisons ont toutes été réparées ou reconstruites.

RELANCE ÉCONOMIQUE

Une évaluation des besoins en relance économique post-tsunami dans les trois provinces les plus pauvres de la zone affectée par le tsunami a été menée par la Croix-Rouge française entre août et octobre 2007 (Croix-Rouge française, Wendy Firlotte, Livelihood Recovery in Thailand, A Post-Tsunami Rapid Assessment, octobre 2007). S'appuyant sur une enquête de terrain et sur de nombreuses autres études menées en 2006 et 2007 par diverses organisations, ce document montre que les indicateurs tels que le taux de chômage, le revenu mensuel, le niveau de dépenses et d'endettement, les conditions de vie dans les villages ont retrouvé le niveau qu'ils avaient avant le tsunami.

Les études réalisées par d'autres organisations dans les trois autres provinces de Thaïlande touchées par le tsunami montraient déjà qu'il ne restait pas de besoins liés au tsunami à combler. La population des six provinces affectées par le raz-de-marée semble donc avoir retrouvé un niveau de revenu identique à celui de la fin 2004, avant la catastrophe.



LE BILAN INDE

Inde : plus de 1 500 maisons reconstruites.

● Chiffres-clé

- 1 base à Pondichery (Tamil Nadu)
- 41 300 personnes aidées par nos programmes
- 21 projets : 14 clôturés et 7 en cours
- L'ensemble des projets ont été réalisés par le biais de 14 partenaires locaux et internationaux tels que ADER, AID, Architecture et développement, Cap Solidarités, CFPE, Enfants du Monde Inde, Mamath, PMSSS, POPE, SOS Village d'enfants, Speed, Volontariat, VRDP
- 4 accords de coopération encore opérationnels
- Le dernier projet prendra fin en juin 2011
- L'administratrice indienne se consacre à la capitalisation des données
- Un suivi est désormais prévu depuis le siège parisien

● Bilan Croix-Rouge française par type d'actions

Éducation

9 centres communautaires construits, 4 structures d'accueil d'enfants et centres de formation dont une en cours.

Construction

Ces programmes de reconstruction comptent également 1 543 maisons.

Relance économique

2 projets de relance économique dont 1 clôturé (Cap solidarités) et 1 toujours en cours (EDM 2).

Soutien psychosocial et rétablissement des liens familiaux

3 projets en cours financés auprès du CICR.



LE BILAN INDE

● Couverture des besoins du pays

Le gouvernement indien (State Government's Estimation given for World Bank Assessment Report, janvier 2008) indique que le tsunami a touché 153 584 maisons, déplaçant environ 730 000 personnes. Dans le Tamil Nadu, État le plus affecté, environ 130 000 maisons ont été partiellement ou totalement endommagées. Pour mémoire, le Gouvernement indien avait décidé en 2005 de ne pas lancer d'appel à l'aide internationale.

HABITAT

Maisons permanentes

Dans le Tamil Nadu, 126 182 maisons ont été endommagées, en tout ou en partie. Selon le Gouvernement indien, 53 290 doivent être totalement reconstruites. À fin 2007, 27 516 avaient été reconstruites par les ONG, et 5 346 par le Gouvernement, soit un total de 32 862 maisons. Par ailleurs 5 357 maisons sont en cours de construction. Ce taux de couverture de 72 % ne prend pas en compte les maisons pour lesquels des fonds ont été promis alors que les travaux n'ont pas encore débuté. Aucun chiffre n'a malheureusement été communiqué sur ce point ; il est difficile d'estimer le taux de couverture réel.

RELANCE ÉCONOMIQUE

Pas de données disponibles.

SANTÉ ET ÉDUCATION

Pas de données disponibles.



LE BILAN

MYANMAR

Myanmar : la réduction des désastres.

● Chiffres-clé

- 2 bases : Yangon et Mawlamyinegyun
- 40 000 personnes soutenues par notre programme réduction des désastres
- 1 programme de 5 ans (2008-2013), en cours d'écriture et d'évaluation

● Bilan Croix-Rouge française par type d'actions

Reconstruction

Construction d'une digue et d'une école sur l'île de Kaing Thoung dans la baie de Bengal (pledges signés avec la Fédération en avril 2005) ; cette école n'ayant pas pu être construite, une réallocation est en cours.

Réduction des désastres

Trois évaluations dans le domaine de la réduction des désastres et de l'eau et assainissement ont été menées en janvier, février et mars 2008 dans la division de l'Ayeyarwaddy et se poursuivront au fur et à mesure du programme dû à l'étendue de la zone d'action à toutes les zones côtières du Myanmar. Les zones déjà évaluées sont les townships de Kyauggone, Thabaung et Chaungtha (visites protocolaires, diagnostics des risques naturels, renforcement des capacités des volontaires par des formations aux premiers secours, analyse des activités génératrices de revenu envisageables pour la branche locale de la Croix-Rouge du Myanmar).

Ces activités et évaluations ont dû être mises en suspens provisoire pendant la période de réponse à l'urgence du cyclone Nargis. Elles reprennent progressivement en vue de la mise au point définitive du projet pour les cinq années à venir (2008-2013).



LE BILAN

TANZANIE

Tanzanie : prévention des risques liés aux catastrophes.

● Chiffres-clé

- 2 bases : Mtwara et Dar-es-Salam
- 1 programme de prévention des risques liés aux catastrophes naturelles

● En collaboration avec la Croix-Rouge tanzanienne et après le recrutement d'un délégué spécialisé dans les risques naturels et l'ouverture d'un bureau de la Croix-Rouge française à Dar-el-Salam, une proposition de projet a été élaborée pour la région de Mtwara (zone côtière Sud-Est du pays), en particulier pour quatre villages dont la population, sous informée et peu préparée, est très vulnérable en cas d'inondation ou de tsunami.

● Amélioration des mécanismes de préparation et réponse en cas de catastrophe à travers le renforcement de comités interinstitutionnels en charge de la gestion des désastres.

● Renforcement de la Croix-Rouge tanzanienne grâce à la mise en place de la branche locale à Mtwara, le recrutement, la formation et l'équipement en premiers secours de volontaires.

● Activités d'information, d'éducation et de sensibilisation sur le risque naturel auprès des communautés bénéficiaires avec des actions particulières à l'intention des enfants.

● Mise en place d'un système d'alerte précoce pour ces communautés-cible.



LE BILAN

Plateforme d'intervention régionale Océan indien (PIROI)

● Chiffres-clé

- 5 bases opérationnelles
- 22 interventions lors d'opération d'urgence (cyclones, épidémies, inondations, éruptions volcaniques),
- 6 lots d'urgence (560 tonnes) de moyens matériels de réponse aux désastres pré-positionnés dans la zone en 2007 : 1 à La Réunion, 5 dans les pays membres (traitement d'eau, médical, abris temporaires, télécommunication, moyens logistiques),
- 220 tonnes de matériel déployé dans les opérations d'urgence,
- 600 volontaires équipiers formés au total de toutes les sociétés nationales impliquées,
- 24 sessions de formation spécialisée réalisées,
- 70 personnes incluses dans une équipe régionale d'intervention spécialisée dans les catastrophes (ingénieurs eau, médecins, paramédicaux, logisticiens, administrateurs, coordinateurs, responsables télécoms),
- 120 000 bénéficiaires directs des opérations d'urgence et de post-urgence.

● La Croix-Rouge française a implanté à La Réunion en 1999 une plateforme d'intervention régionale pour l'Océan indien (PIROI), afin de développer un programme pluriannuel de préparation et de réponse aux désastres en partenariat avec les sociétés nationales de Croix-Rouge ou de Croissant-Rouge des Comores, de Madagascar, de l'île Maurice, des Seychelles, du Mozambique ainsi que sur nos territoires d'outremer (La Réunion et Mayotte).

● Cette structure régionale permet de travailler au renforcement des moyens humains (formations, création d'équipes d'intervention), à la mise en place de moyens matériels, incluant le positionnement de plusieurs lots d'intervention d'urgence (traitement d'eau, abris temporaires, soins de santé, télécommunications...), à la création d'une banque de données et à l'élaboration de plans d'intervention. La PIROI coordonne ses activités avec les composantes internationales de la Croix-Rouge (délégation de Pretoria du CICR, bureau sous-régional de Maurice de la Fédération).

● Après cinq ans (2000-2005), la Croix-Rouge française a développé de manière significative ses activités à partir de 2005 pour une nouvelle période dans le cadre du programme tsunami et sur les fonds dédiés à cette catastrophe. Cette extension du programme a permis de consolider les activités de la première étape et de constituer des lots de secours décentralisés dans chacun des pays, au plus proche des communautés. Cette démarche réduit les délais et coûts d'intervention mais permet également de disposer de stocks adaptés et dimensionnés aux problématiques des pays.

● Outre les deux volets de préparation et de réponse aux urgences, la Croix-Rouge française met aujourd'hui l'accent sur la préparation des populations en développant une stratégie régionale avec, dans un premier temps, deux projets pilotes de prévention des populations aux risques environnementaux à Madagascar et aux Comores.



Les fonds collectés ont généré des produits financiers

	en milliers d'euros
TOTAL RESSOURCES (dons et intérêts)	120 701
TOTAL FONDS UTILISÉS	110 361
Fonds disponibles	10 340

● Évolution du taux de change euro/dollar favorable

Les monnaies nationales des pays dans lesquels la Croix-Rouge est intervenue (roupie indonésienne, roupie sri lankaise, baht thaïlandais, roupie indienne) sont indexées sur le dollar américain. Pour tenir compte de la dépréciation tendancielle de l'euro face au dollar au début de l'année 2005, la Croix-Rouge française a d'abord décidé de se couvrir face au risque de change pour maintenir le pouvoir d'achat (en \$) des dons (en euros). Des options de couverture de change ont donc été contractées en juillet 2006 afin de préserver la bonne utilisation des fonds dédiés vers les populations sinistrées. Cette couverture de change a induit un coût de 581 000 euros.

Durant l'année 2006, une inversion de tendance positive et durable en faveur de la parité euro/dollar a été constatée et s'est maintenue jusqu'à récemment. Cette nouvelle tendance a eu pour effet d'augmenter constamment notre pouvoir d'achat en dollars. Deux conséquences directes : la réserve de précaution n'a pas été consommée ; le programme élaboré en 2005 a été réalisé pour un coût en euros inférieur à ce qui avait été programmé. En d'autres termes, hors effet de change, le programme post-tsunami de la Croix-Rouge française aurait certainement dépassé le montant prévu de 102 millions d'euros.

● Solde et affectation

Au terme de ses actions, la Croix-Rouge française aura donc dépensé plus de 110,3 millions d'euros. Cette somme représente 98 % du total des ressources provenant de la générosité publique (112,4 millions d'euros).

Conformément à sa règle générale, la Croix-Rouge française place en produits monétaires très sûrs les disponibilités dont elle dispose pendant le temps nécessaire à la conception et au déploiement de ces projets. Il est à noter qu'en raison de ces choix de gestion, aucune perte de trésorerie n'a été subie dans la tourmente financière de ces derniers mois. À l'inverse, les fonds placés pendant le temps nécessaire au déploiement des projets ont généré des intérêts à hauteur de 8,2 millions d'euros sur la période.

Le montant de ces intérêts s'ajoute aux 2,1 millions d'euros collectés et non dépensés et génère donc 10,3 millions d'euros de fonds disponibles.

Tous les projets du programme post-tsunami étant terminés ou financés (pour ceux qui prendront fin en 2009), la Croix-Rouge française a décidé de réaffecter cette somme à des causes insuffisamment financées.

Cette décision a été prise par le conseil d'administration en application de la procédure que l'association a mise en place pour la gestion des fonds dédiés, une procédure qui garantit la prise en compte et le respect de la volonté des donateurs. Cette réaffectation est conforme à la volonté exprimée des donateurs dès lors que tous les dons en ligne faits à la Croix-Rouge française (pour un total de 14,3 millions d'euros) l'ont été sur un formulaire de don qui prévoit explicitement l'autorisation de réaffecter le don à d'autre cause à l'issue du programme tsunami.

Les programmes humanitaires insuffisamment financés qui bénéficieront de ces fonds sont les suivants :

- aide aux victimes des cyclones en Haïti (1 million d'euros),
- préparation de la réponse aux catastrophes dans la région des Caraïbes (2 millions d'euros),
- fonds d'urgence pour les crises non financées (1 million d'euros),
- programmes de santé, d'eau et d'assainissement et de renforcement des capacités en Afrique (6 millions d'euros).

L'ensemble de ces programmes sont actuellement engagés, mais souffrent, en particulier pour les actions d'urgence en Haïti et pour les programmes africains, de difficultés récurrentes de financement.



À catastrophe sans précédent, action humanitaire sans précédent

Pourquoi le tsunami du 26 décembre 2004 a-t-il changé les repères du monde humanitaire ?

Sans précédent. Cette expression résume parfaitement le caractère exceptionnel ou extraordinaire du tsunami du 26 décembre 2004 : un tsunami aussi dévastateur pour tous les pays du pourtour de l'Océan Indien que meurtrier au regard du nombre de morts qu'il a emporté avec lui.

Une catastrophe au relais médiatique inégalé, une émotion qui a saisi le monde entier et une vague de solidarité planétaire. Des conditions réunies pour pouvoir apporter une aide d'urgence avant de développer des programmes de reconstruction et la possibilité pour certains opérateurs, dont la Croix-Rouge française, d'engager un programme complet de réponse à l'urgence mais aussi de réhabilitation et de reconstruction/relance de l'activité qui s'inscrit pleinement dans la logique d'action humanitaire durable, dans sept pays d'Asie (Inde, Indonésie, Maldives, Sri Lanka, Thaïlande, Myanmar et Tanzanie) ainsi que sur les côtes africaines orientales.

● Le Mouvement international Croix-Rouge et Croissant-Rouge fortement engagé

La Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), qui constitue la plus grande organisation humanitaire mondiale (186 sociétés nationales – dont la Croix-Rouge française – pour 97 millions de volontaires), a recueilli un montant consolidé de 1,86 milliard de dollars (13,5 milliards de dollars ont été recueillis au total).

Alors que la FICR prévoit une présence au-delà de 2009, le bilan provisoire de l'action de l'ensemble du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge est impressionnant (bilan au 30 septembre 2008)

- Environ **4,1 millions** de personnes ont reçu une assistance de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- **41 215** habitations permanentes ont été bâties et **12 722** autres sont en construction, ce qui représente **97 %** des **55 769** maisons prévues.
- La totalité des **21 112** abris transitoires prévus ont été bâtis en Indonésie, aux Maldives et au Sri Lanka.
- **279** hôpitaux et cliniques ont été construits ou remis en état et des travaux sont en cours pour **96** autres, sur un total de **383**.
- **133** écoles ont été construites et **23** autres sont en chantier, sur un total de **156**.
- **546 500** personnes bénéficient d'un accès amélioré à l'eau.
- **374 500** personnes ont bénéficié de services de santé communautaires.



À CATASTROPHE SANS PRÉCÉDENT, ACTION HUMANITAIRE SANS PRÉCÉDENT

● L'action humanitaire doit produire des effets durables

La Croix-Rouge française, avec la Fédération de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, considère que l'action humanitaire ne saurait se limiter à l'urgence, même si c'est dans l'urgence qu'elle se déclenche et qu'elle est le plus visible. Les effets des crises et des catastrophes sur les victimes sont durables. Ce sont donc des effets durables que cherche à créer l'action humanitaire.

La notion d'action humanitaire durable formulée dès 2005 par l'association, assigne à l'action humanitaire un dessein plus large, une responsabilité plus exigeante et globale que celle de l'unique urgence médicale, indispensable pour sauver des vies. L'ambition de notre mouvement s'inscrit dans l'amélioration des conditions de vie des plus fragiles d'entre nous, sans discrimination de quelque ordre que ce soit, dans la reconstruction des capacités de mener une vie digne pour chaque personne.

Tel a été l'axe de notre engagement auprès des victimes du tsunami. Il s'est traduit par des programmes d'aide visant à permettre aux personnes de retrouver durablement dignité et autonomie : une maison pour abriter la famille, l'accès aux soins et à l'école, la relance économique, la prévention des catastrophes, le soutien psychosocial... Les contours d'une action humanitaire aux effets durables, destinée à reconstruire les vies au moyen d'un accompagnement inscrit dans le temps, se sont ainsi dessinés. Ils sont ceux de l'ensemble des actions engagées par la Croix-Rouge française et le mouvement dans son ensemble, auprès de toutes les personnes, victimes de catastrophes ou de la société, que nous accompagnons.

● Impliquer les communautés et préparer la catastrophe est indispensable

Dans les mois et années qui ont suivi le tsunami, l'Indonésie en particulier, a connu d'autres catastrophes naturelles, éruptions, tremblements de terre, qui à chaque occasion ont menacé de réduire à néant les efforts des volontaires et des communautés pour se reconstruire.

La meilleure réponse face à ces chocs inattendus ne réside pas dans l'hypermédiatisation et la mobilisation extérieure. La réponse la plus rapide et la plus appropriée vient de ceux qui vivent et travaillent avec les communautés affectées, dans l'élaboration de solutions adaptées aux caractéristiques locales.

Aussitôt après le tsunami de l'Océan Indien, des volontaires qualifiés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui, pour beaucoup, avaient eux-mêmes perdu des proches dans la catastrophe, se sont mobilisés pour assister leurs communautés.

Le même état d'esprit prévaut encore aujourd'hui en Indonésie à la suite du séisme de Sulawesi ou dans la Corne de l'Afrique frappée par la crise alimentaire. La même solidarité s'est manifestée en mai 2008 au lendemain du tremblement de terre du Sichuan en Chine et du passage du cyclone Nargis en Birmanie, ou pendant la dévastatrice saison des ouragans dans les Amériques.



À CATASTROPHE SANS PRÉCÉDENT, ACTION HUMAINITAIRE SANS PRÉCÉDENT

Le travail de la Croix-Rouge française et du Mouvement commence bien avant qu'une catastrophe ne se produise. Notre stratégie consiste à limiter les risques de catastrophes en développant une culture de la prévention s'articulant autour du concept « alerte anticipée, action anticipée ». L'alerte anticipée consiste à analyser les risques effectifs et potentiels et à préparer les communautés aux dangers prévisibles – et imprévisibles – qui pèsent sur elles. L'action anticipée consiste à s'attaquer aux vulnérabilités structurelles de façon à atténuer les risques et à limiter l'impact des éventuelles catastrophes.

Les programmes de la Croix-Rouge française et du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge contribuent à accroître la résilience des communautés locales et, à terme, favorisent le développement. Nos efforts pour améliorer la préparation aux catastrophes et les capacités de nos Sociétés membres font évoluer les modes de vie, les attitudes et les états d'esprit au niveau communautaire. Ils encouragent les gens à travailler ensemble et en bonne harmonie selon les principes fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en faisant fi des barrières ethniques, religieuses et sociales.

La formidable générosité suscitée par cette tragédie a permis à la Fédération internationale de renforcer l'aptitude des communautés sinistrées à surmonter de futures crises, qu'elles soient le résultat de catastrophes naturelles, de maladies, de conflits, de l'inflation ou du changement climatique. En consolidant les capacités des communautés et des réseaux locaux de volontaires Croix-Rouge et Croissant-Rouge, nous contribuons à améliorer durablement les conditions d'existence des gens avant, pendant et après les crises.

● L'opinion des Français 4 ans après

Étude LH2 réalisée du vendredi 10 au samedi 11 octobre 2008 auprès de 999 personnes de 18 ans et plus et réparties selon la méthode des quotas.

Dans ce contexte, la Croix-Rouge française a souhaité évaluer l'opinion du grand public sur la gestion des fonds collectés, et sur la continuité de l'action dans cette région, à travers une étude menée par LH2 en octobre 2008 auprès du grand public français.

Le questionnaire proposait aux personnes consultées de répondre aux questions suivantes :

- **Se souviennent-ils d'avoir fait un don à une association en 2004 pour le tsunami ?**
- **Estiment-ils que l'argent a été bien géré par la Croix Rouge ?**
- **Jugent-ils comme légitime un engagement sur une si longue durée ?**
- **Sont-ils d'accord pour que l'excédent d'argent serve à d'autres causes ?**



À CATASTROPHE SANS PRÉCÉDENT, ACTION HUMAINITAIRE SANS PRÉCÉDENT

Principaux enseignements de l'étude LH2

● Une vague de générosité fortement marquée par des dons spontanés

Près de 4 ans après cet événement, 3 Français sur 10 (29 %) se souviennent ainsi avoir donné pour cette cause. Si ce chiffre est en retrait par rapport à celui observé en mai 2005 (48 %), c'est parce que la mémorisation précise du don est parfois difficile après plusieurs années, d'autant que pour cette catastrophe une partie des dons a été effectuée sous le coup de l'impulsion, avec des modes spontanés type SMS, donc peu impliquant. Les donateurs se situent davantage parmi les 65 ans et plus, les cadres ou encore en Ile-de-France.

● La gestion des dons plutôt bien notée

Les Français sont partagés et ont parfois du mal à se prononcer, l'ampleur des actions entreprises par la Croix-Rouge française n'étant pas connue de tous. 50 % des Français estiment ainsi que l'argent a été bien géré par l'association (dont 15 % tout à fait), et 28 % pensent le contraire (dont 9 % pas du tout). Ce sont les moins de 35 ans et ceux qui jugent par ailleurs que les dons étaient trop élevés qui sont les plus sceptiques sur la bonne gestion de l'argent. Les donateurs montrent quant à eux une plus forte confiance en la gestion de la Croix-Rouge française, 57 % d'entre eux estimant que l'argent a été bien géré.

● Une implication sur la durée jugée légitime

La Croix-Rouge française est encore largement présente en Asie et prévoit de maintenir ses actions jusqu'en 2009. Pour la très grande majorité des Français (81 %), cet engagement sur une si longue durée est tout à fait légitime compte tenu de la situation, sans doute car cette catastrophe les avait beaucoup touchés à l'époque et ils se rendent compte encore aujourd'hui de l'ampleur des dégâts. La moitié d'entre eux est d'ailleurs tout à fait d'accord avec le maintien de la présence de l'association, contre seuls 5 % des Français qui estiment que ceci n'est pas du tout légitime. Si les donateurs sont plus nombreux à approuver cette action au long terme (87 %), pour les non donateurs cette présence ne fait pas non plus question (79 % sont d'accord).

● Une réaffectation des dons sur d'autres causes bien acceptée

Ayant conscience que le montant des sommes collectées pour le tsunami a été très élevé, dans leur grande majorité les Français ne s'opposeraient pas à une réaffectation sur d'autres causes humanitaires (91 % seraient d'accord, dont 71 % tout à fait d'accord). Ils sont d'autant plus d'accord lorsqu'ils estiment que l'argent est bien géré par la Croix-Rouge (94 % de ces derniers seraient pour une réaffectation). Sur ce sujet, on n'observe pas de différence entre les donateurs et les non donateurs (respectivement 92 % et 91 %), si ce n'est sur le taux de 'tout à fait d'accord' (respectivement 77 % et 69 %). En revanche, il est intéressant de constater que les donateurs sont plus nombreux qu'en 2005 à trouver normal que l'on réaffecte les dons si besoin : ils sont aujourd'hui 91 % contre 68 % il y a environ 3 ans.



TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

La Croix-Rouge française garantit la transparence dans les rapports qu'elle présente régulièrement. Les appels pour l'après tsunami, les plans, les comptes rendus financiers et opérationnels, les rapports, l'information aux donateurs, les fiches d'information et les récits provenant du terrain sont régulièrement publiés sur le site de la Croix-Rouge française www.croix-rouge.fr et sur le site dédié : <http://asie.croix-rouge.fr>



« Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Depuis près de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur 4 grands principes :

- Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée
- Rigueur de la gestion
- Qualité de la communication et de la collecte de fonds
- Transparence financière

Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte et le Comité en contrôle l'application.

Pour la liste des organisations agréées voir: www.comitecharte.org »